



## DEVENIR DES DIPLÔMÉ·ES DE BUT ET DE DUT

Les Diplômes Universitaires de Technologies (DUT) instaurés en 1966 sont des formations sélectives et professionnalisantes préparées en deux ans dans les IUT. En septembre 2021, ce diplôme a été remplacé par le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) dispensé désormais en 3 ans et inscrit dans le schéma européen LMD au niveau bac+3. Bien que les DUT aient initialement été conçus dans une logique d'insertion professionnelle directe, la réalité historique a fortement évolué. En effet, à l'échelle nationale, la grande majorité des diplômés poursuivait leurs études, notamment en licence professionnelle. Le BUT conserve cette vocation professionnalisante tout en offrant un cursus plus long, susceptible de modifier les trajectoires post-diplomation. Cette réforme majeure constitue ainsi une opportunité de questionner les effets du passage du DUT au BUT sur le devenir des diplômés. La présente étude s'intéresse à la situation à 30 mois de la dernière promotion de DUT et à la première promotion de diplômés de BUT enquêtée 6 mois après la diplomation. Bien que les temporalités d'enquête soient différentes, cette analyse vise à dégager les différences et les premières tendances en matière de poursuite d'études et d'insertion professionnelle de cette population.

### MÉTHODOLOGIE

#### CARACTÉRISTIQUES DES DIPLÔMÉS ET RÉPONDANTS

	BUT		DUT	
	Ensemble	Répondants	Ensemble	Répondants
IUT Blois	118	80% (94)	181	79% (143)
IUT Tours	448	81% (362)	634	74% (471)
<b>Hommes</b>	48%	51%	47%	46%
<b>Femmes</b>	52%	49%	53%	54%
<b>Apprentissage</b>	48%	51%	10%	10%
<b>Initiale</b>	51%	48%	88%	88%
<b>Formation continue</b>	2%	1%	2%	2%
<b>Bac général</b>	66%	67%	72%	73%
<b>Bac techno</b>	32%	31%	25%	26%
<b>Bac pro</b>	1%	1%	1%	1%
<b>Titre étranger</b>	1%	1%	1%	1%

Les résultats présentés ci-après proviennent d'enquêtes par questionnaire menées par le Pôle enquêtes et qualité des formations du CAPE dans le cadre du suivi des diplômés. Pour la première fois cette année le champ des enquêtes a été élargi aux diplômés de DUT et de BUT, en plus des LP et des Masters. La première enquête porte sur la situation des diplômés de DUT environ 2 ans et demi après l'obtention du diplôme (la date d'observation est fixée au 1er décembre 2024). La seconde interroge les diplômés de BUT environ 6 mois après la diplomation (date d'observation fixée au 1er février 2025). Par ailleurs, une convention signée avec le CFA des universités de la

région Centre-Val de Loire nous a permis de compléter certaines données manquantes grâce à leur propre enquête menée auprès des apprentis. Les taux de participation atteignent 75 % pour les DUT et 81 % pour les BUT. Les répondants sont globalement représentatifs de l'ensemble de la population enquêtée (voir tableau de caractéristiques et de représentativité ci-contre).

### BILAN À 30 MOIS DU DEVENIR DES DUT

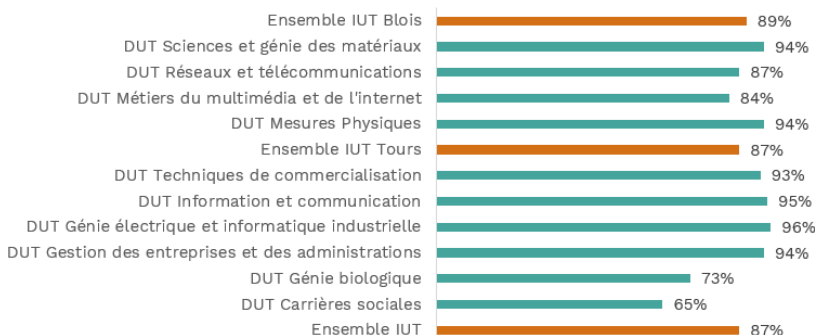
#### DES POURSUITES D'ÉTUDES LARGEMENT MAJORITAIRES APRÈS UN DUT

L'enquête menée auprès de la dernière promotion de DUT montre une nette tendance à la poursuite d'études, corroborant les observations réalisées à l'échelle nationale. Concrètement, près de 9 diplômés de DUT sur 10 se sont inscrits au moins une année dans un établissement de formation au cours des trois

années suivant leur diplomation. La grande majorité d'entre eux (90 %) a intégré un nouveau cursus dès la rentrée de septembre 2023, tandis que 10 % ont attendu un an ou deux avant de reprendre une formation.

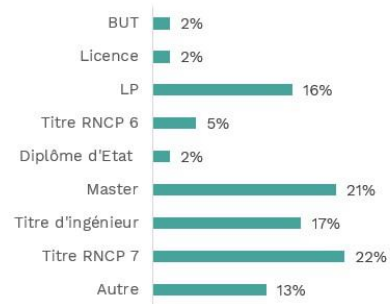
Parmi les personnes ayant entrepris des études, 66 % visent un niveau bac+5 en passant par une étape intermédiaire de niveau bac+3. Les formations suivies peuvent être divisées en deux catégories selon la reconnaissance institutionnelle

#### TAUX DE POURSUITES D'ÉTUDES POST-DUT



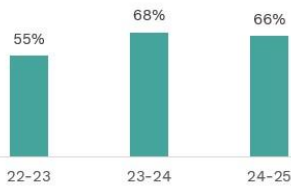
dont elles bénéficient. S'agissant des formations reconnues par le MESR, nous retrouvons 21 % d'inscrits en master universitaire, 17 % en cycle d'ingénieur (dans un EPU ou une école d'ingénieur accréditée par la CTI), 16 % en LP, 2 % en licence, en BUT et dans un diplôme d'Etat (de type éducateur spécialisé). En parallèle, une partie des diplômés intègre des formations non reconnues par le MESR (qui ne sont ni un diplôme national, ni

#### TYPE DE FORMATION (PLUS HAUT NIVEAU ATTEINT)

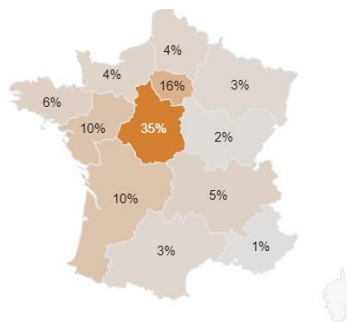


un diplôme d'Etat et non labellisées). Nous constatons 22 % d'inscriptions dans un Titre RNCP de niveau 7 (reconnaissance uniquement par le Ministère du travail correspondant à un bac+5) et 5 % en titre RNCP niveau 6. Les poursuites d'études dans des établissements privés ne sont donc pas marginales après un DUT<sup>1</sup>. Cette diversité de parcours reflète aussi des logiques locales en lien avec les disciplines enseignées : les diplômés de l'IUT de Blois s'orientent plus fréquemment vers les cycles d'ingénieur (28 % contre 10 % à l'IUT de Tours) alors que l'on retrouve plus d'inscrits en Master universitaire à l'IUT de Tours (25 % contre 14 % à l'IUT de Blois). Par ailleurs, la majorité des formations sont suivies en alternance avec un recours au contrat d'apprentissage particulièrement élevé observé deux ans après la diplomation avec 68 % d'inscrits sous ce régime. Enfin, ces poursuites d'études s'accompagnent souvent d'une mobilité géographique : si un peu plus d'un tiers restent en région Centre-Val de Loire (dont 25 % en Indre-et-Loire) pour suivre leur formation, les autres étudiants se répartissent ailleurs en France, particulièrement dans les régions limitrophes.

#### PART DE POURSUITES D'ETUDES EN ALTERNANCE



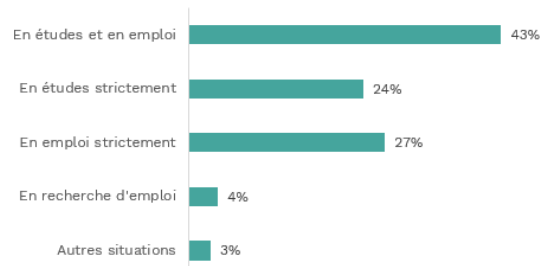
#### LOCALISATION DES POURSUITES D'ETUDES



Deux ans et demi après l'obtention du DUT, 66 % des diplômés sont encore inscrits dans une formation. Ce résultat s'inscrit dans la continuité des données précédemment exposées. De nombreux diplômés s'engagent dans un parcours long, nécessitant au minimum 3 années supplémentaires d'études pour atteindre un bac+5. Ces formations sont la plupart du temps réalisées sous le régime de l'alternance, les étudiants exerçant donc une activité professionnelle en parallèle. Pour mieux appréhender l'articulation entre poursuites d'études et activité professionnelle plusieurs indicateurs complémentaires peuvent être mobilisés.

#### SITUATION PRINCIPALE À 30 MOIS DES DIPLÔMÉS DE DUT

##### SITUATION DÉTAILLÉE À 30 MOIS

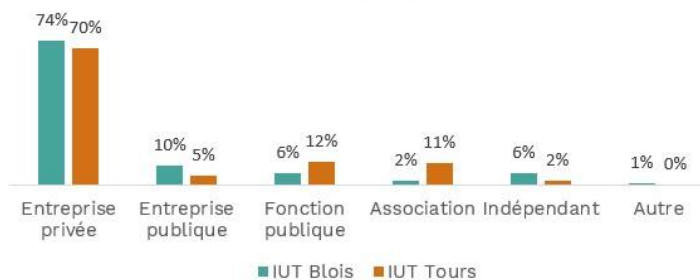


Le taux d'emploi mesure la proportion de diplômés déclarant une activité professionnelle indépendamment de leur statut étudiant. Il s'élève à 70 % à la date de l'enquête en comptabilisant donc les alternants. Cela donne une image plus large de l'activité professionnelle, mais pas nécessairement de l'insertion « définitive ». Le taux d'insertion évalue quant à lui la part de diplômés sortis du système éducatif et occupant un emploi. Il est calculé uniquement sur les personnes actives et exclut de fait les inscrits dans un établissement de formation au moment de l'enquête. Il atteint 88 % pour les DUT de l'université. Enfin, le taux d'insertion hors poursuites d'études propose une mesure plus resserrée. Il ne tient compte que des diplômés n'ayant pas repris d'études depuis l'obtention du DUT et observe ainsi leur situation professionnelle à un moment fixe après la diplomation. Cette approche permet de ne pas confondre l'insertion post-DUT et l'insertion après l'obtention d'un diplôme ultérieur (de bac+3 ou bac+5). Il atteint 91 % pour nos DUT. Toutefois, cette mesure repose sur des effectifs plus restreints (moins de 80 répondants) en raison du faible nombre de diplômés ayant choisi une intégration directe sur le marché du travail après le DUT (10 % des répondants). Ces trois indicateurs confirment toutefois que les diplômés de DUT, bien que poursuivant majoritairement des études, restent fortement ancrés dans une logique professionnalisante avec le rôle structurant joué par l'alternance dans les trajectoires. Cela se traduit par des taux d'emploi élevés et une insertion professionnelle favorable, qu'elle soit effectuée après un DUT ou une formation complémentaire.

<sup>1</sup> Pour approfondir ce sujet, se référer à la publication du Pôle enquêtes et qualité des formations « les poursuites d'études à bac+5 dans l'enseignement supérieur privé ».

## QUELQUES DONNÉES SUR LES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPÉS APRÈS UN DUT

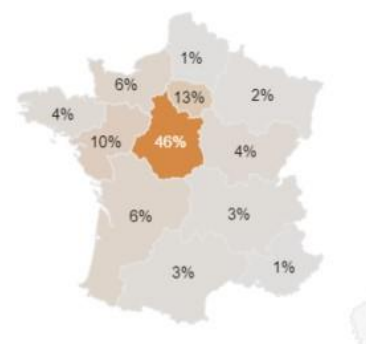
### TYPE D'EMPLOYEUR



Concernant les caractéristiques des emplois occupés, 58 % des diplômés de DUT déclarent être sous contrat d'apprentissage, 26 % en CDI, 12 % en CDD, 1 % en intérim et 3 % en emploi non-salarié (indépendant, freelance...). Si l'on s'intéresse uniquement aux diplômés strictement en emploi, les contrats sont majoritairement stables : 65 %

sont en CDI ou fonctionnaires et 5 % exercent en tant qu'indépendants. Les embauches s'effectuent principalement dans une entreprise privée (71 % pour l'ensemble des DUT). Sur un plan géographique, 46 % des diplômés de DUT occupent leur emploi en Région Centre-Val de Loire (dont 17 % en Indre-et-Loire, 14 % dans le Loir-et-Cher et 9 % dans le Loiret).

### LOCALISATION DES EMPLOIS



Les revenus nets mensuels médians s'élèvent à un peu plus de 1600 € pour l'ensemble des personnes en emploi. En excluant les alternants, ce

revenu médian atteint

1850€. Ces niveaux de rémunération s'accompagnent d'un bon niveau de satisfaction : 94 % des diplômés affirment être tout à fait ou plutôt satisfaits des missions qu'ils effectuent dans leur poste. Par ailleurs, 18 % déclarent occuper un emploi de niveau « employé/ouvrier » soit *a priori* inférieur à leur niveau de diplôme (proportion identique sur le périmètre global ou strictement en emploi). Enfin, 9 diplômés sur 10 estiment que leur emploi est en adéquation avec la formation reçue en DUT.

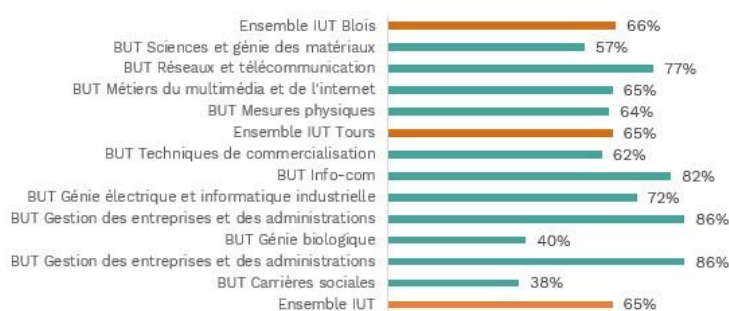
### REVENU MENSUEL NET MÉDIAN

	IUT Blois	IUT Tours	Ensemble
Ensemble (dont alternants)	1 733 €	1 600 €	1 621 €
Strictement en emploi	1 921 €	1 840 €	1 850 €
Strictement en emploi hors poursuites d'études post-DUT	1 825 €	1 850 €	1 850 €

Si l'analyse du devenir des DUT à 30 mois permet de tirer des enseignements à moyen terme, les données concernant les diplômés de BUT offrent une photographie plus immédiate de leur situation, six mois après l'obtention du diplôme. Ils permettent ainsi d'identifier des tendances émergentes et les différences avec le DUT.

## BILAN À 6 MOIS DU DEVENIR DES BUT

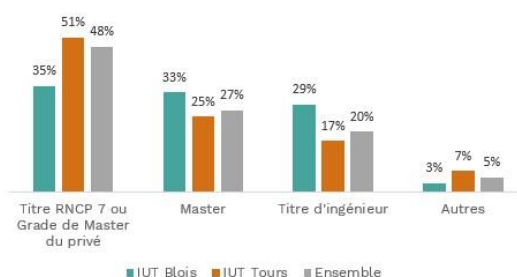
### TAUX DE POURSUITES D'ÉTUDES POST-BUT



Concernant la première promotion de diplômés de BUT en juin 2024 la tendance reste marquée par la poursuite d'études avec deux tiers d'inscrits dans un établissement de formation. Ce taux est inférieur à celui observé en DUT (même en prenant en compte seulement la première inscription, directement après le diplôme de 79 %). Les taux de poursuites d'études ne varient significativement pas selon le sexe ou la mention obtenue bac. On observe toutefois que les bacheliers généraux poursuivent un peu plus leurs études que les

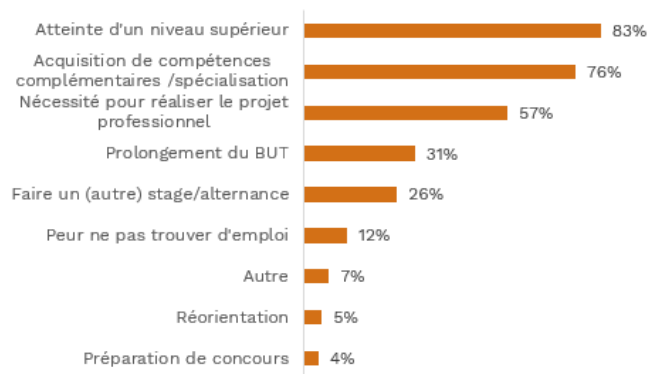
bacheliers technologiques (écart de 9 points), mais cette relation reste statistiquement faible. Avoir effectué la 3<sup>e</sup> année de BUT en apprentissage ne semble pas plus favoriser une insertion professionnelle immédiate : 71 % de ces étudiants poursuivent leurs études, contre 62 % de ceux issus de la formation initiale. Cette différence pourrait s'expliquer par les spécificités disciplinaires des BUT. Le facteur déterminant dans la trajectoire post-diplomation reste donc avant tout le domaine de formation, avec des taux de poursuite d'études variant fortement selon les spécialités (taux compris entre 38 % et 82

### TYPE DE FORMATIONS POST-BUT



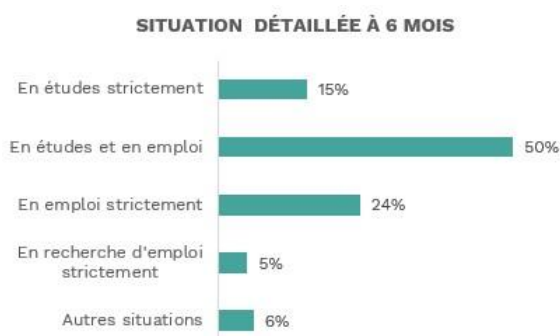
%). Nous observons aussi que 95 % de ces diplômés de BUT en poursuites d'études, se sont orientés vers un cursus de niveau bac+5. Le passage du DUT ou BUT permet donc à la fois une insertion directe mais aussi l'accès facilité à des études longues grâce à l'obtention d'un diplôme déjà positionné à bac+3. Dans le détail, presque la moitié poursuit dans une formation de niveau bac+5 dans une structure privée. Il s'agit dans la plupart des cas de titres RNCP 7 mais aussi pour quelques-uns de formations bénéficiant du label Grade de Master du MESR. Un quart s'engage dans un master universitaire et 20 % dans un cycle d'ingénieur. Ces orientations montrent une nette concentration vers les formations bac+5 avec une part importante du secteur de l'enseignement privé. Par ailleurs, la poursuite d'études en alternance est privilégiée avec 76 % d'inscrits sous ce statut. La mobilité géographique liée aux poursuites d'études évolue peu par rapport à celle observée pour les DUT : 37 % restent en région Centre-Val de Loire, 16 % en Ile-de-France, 11 % en Nouvelle-Aquitaine et 11 % dans les Pays de la Loire.

#### RAISONS DE LA POURSUITE D'ÉTUDES (Plusieurs réponses possibles)



Les raisons invoquées pour expliquer le choix de poursuivre relèvent principalement d'une volonté d'acquérir de nouvelles compétences et d'atteindre un niveau d'études, et potentiellement de qualification, plus élevé. 57 % des personnes en formation affirment d'ailleurs qu'elle est nécessaire à la réalisation de leur projet professionnel. Se situent, à la marge, des raisons liées à une volonté de réorientation ou encore la peur de ne pas trouver un emploi. Cette dynamique semble donc avant tout traduire une élévation des ambitions scolaires. L'enquête sur le projet à l'entrée menée sur la promotion 23-24 à leur inscription en BUT 1 indiquait déjà cette même tendance : seuls 17 % des répondants envisageaient de s'arrêter au bac+3, 10 % n'avait pas encore de projet défini, tandis que 62 % ambitionnent dès leur arrivée un bac+5 et 9 % un diplôme supérieur.

#### LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES BUT À 6 MOIS

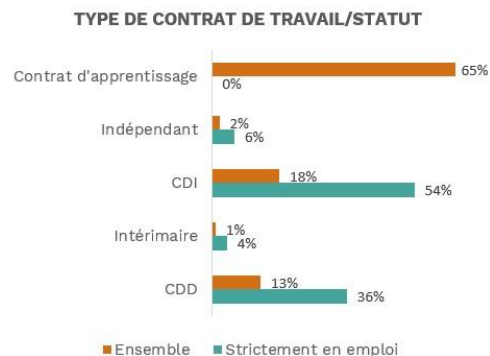


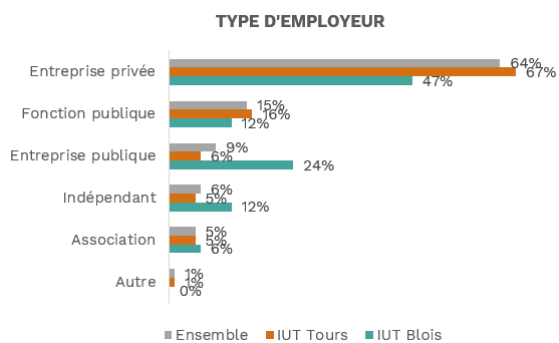
Les diplômés de BUT ayant majoritairement opté pour une poursuite d'études, 65 % d'entre eux sont encore en formation dont la moitié en études et en emploi (presque exclusivement dans le cadre d'une alternance). Le taux d'emploi, qui inclut toutes personnes déclarant une activité professionnelle s'élève à 74 %. Ce chiffre témoigne d'une porosité entre formation et emploi où ces deux temporalités ne sont pas nécessairement opposées mais s'imbriquent dans un processus d'insertion progressive.

Le taux d'insertion quant à lui calculé sur les actifs et hors poursuites d'études s'élève à 84 % (avec son pendant le taux de recherche d'emploi de 16 %). À 6 mois, ce taux ne signale pas de difficultés particulières sur le marché de l'emploi. Il se situe entre le taux d'insertion des diplômés de LP de 87 % et celui des Master de 80 %.

#### CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPÉS POST-BUT

Les indicateurs caractérisant les emplois occupés par les diplômés de BUT varient sensiblement selon la situation des répondants : certains sont encore en études tout en exerçant une activité professionnelle (majoritairement en alternance), tandis que d'autres se trouvent strictement en emploi. Ces différences de périmètre influencent les conditions d'emploi observées et ces écarts seront précisés au besoin. Dans l'ensemble de la population des répondants, les contrats d'apprentissage restent majoritaires, reflet d'une activité encore largement adossée à la formation. Si l'on restreint l'observation aux personnes strictement en emploi, une courte majorité (54%) bénéficie d'un contrat stable tandis que 6% exercent en tant qu'indépendants. Les entreprises privées concentrent la majorité des embauches (64%) mais il est à noter une plus grande présence des

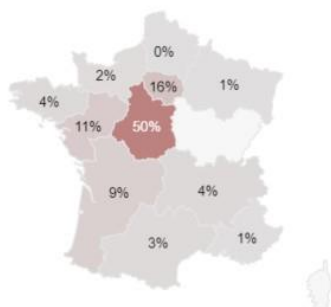




anciens étudiants de l'IUT de Blois dans les entreprises publiques et en tant qu'indépendant.

La moitié des diplômés travaillent en région Centre-Val de Loire dont 32 % en Indre-et-Loire, 9 % dans le Loir-et-Cher et 7 % dans le Loiret. Concernant la rémunération, les diplômés exclusivement en emploi déclarent un revenu net mensuel médian de 1800 € (et un revenu moyen de 1900 €), un montant qui atteint 1905 € pour les diplômés de l'IUT de Blois, davantage insérés dans le secteur industriel qui s'avère plus rémunérateur. Ces niveaux de salaires sont plutôt positivement perçus : 72 %

### LOCALISATION DES EMPLOIS



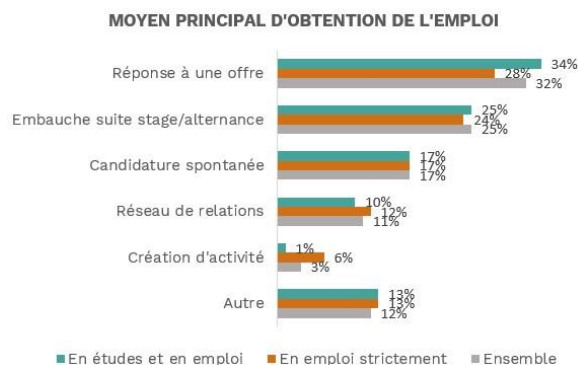
des répondants se disent très ou plutôt satisfaits de leur rémunération.

Par ailleurs nous observons des modes d'accès à l'emploi variés. La réponse à une offre publiée par un employeur reste le moyen privilégié pour trouver un emploi (32 %) suivi par une embauche dans l'organisation d'accueil du stage ou de l'alternance de BUT 3 (25 %). À noter que la même proportion est constatée pour les diplômés en poursuites d'études et en emploi qui sont 26 % à prolonger leur contrat dans la même structure.

Fait notable, parmi les diplômés non embauchés dans leur structure d'alternance ou de stage environ un tiers avaient

pourtant reçu une proposition, et cette proportion monte à 41% chez ceux encore en études et en emploi. Cela suggère que plusieurs diplômés ont délibérément choisi de décliner une embauche immédiate pour privilégier la poursuite de leurs études.

Enfin, les indicateurs qualitatifs confirment une primo-insertion perçue globalement positivement. Parmi les diplômés insérés (hors études), 73 % estiment que leur emploi correspond bien au niveau de diplôme, et 80 % le jugent (tout à fait ou plutôt) en adéquation avec leur formation en BUT. Les niveaux de satisfaction sur l'emploi sont élevés : 93 % des diplômés se disent satisfaits des missions exercées et 88 % de leurs responsabilités. Par ailleurs, près des trois quarts estiment que leur emploi actuel correspond aux attentes qu'ils avaient à leur entrée en BUT. Ces indicateurs dressent un tableau globalement encourageant de la trajectoire post-BUT. Malgré une forte poursuite d'études, les formations sont souvent en alternance et d'un niveau d'études supérieur. Pour les personnes choisissant une insertion directe, les conditions d'emploi même à court terme s'avèrent plutôt positives.



### COMPARAISON AVEC LES DIPLÔMÉS DE LP

Les BUT étant désormais positionnés au même niveau d'étude que les LP, il apparaît pertinent de proposer quelques éléments de comparaison. L'enquête à 6 mois a porté sur les 11 formations de licence professionnelle encore dispensées à Tours aussi bien au sein des IUT que dans d'autres composantes.

Un quart des diplômés de LP poursuivent des études, soit une proportion nettement inférieure à celle observée après un BUT. Lorsqu'ils poursuivent, ces diplômés s'orientent très majoritairement vers des formations de niveau bac+5 : 50 % en master universitaire, 38 % vers un titre RNCP de niveau 7, mais seulement 3 % accèdent à un cycle d'ingénieur ce qui contraste fortement avec les diplômés de BUT, plus fréquemment admis dans ce type de cursus. La dimension professionnalisante reste néanmoins marquée : 74 % des poursuites d'études se font en alternance. Côté insertion, les diplômés de LP présentent un taux d'emploi de 82 % et un taux d'insertion (hors poursuite d'études) de 87 %, soit des niveaux légèrement supérieurs au BUT. Il convient de souligner que ces résultats reposent sur une première année de comparaison et s'inscrivent dans un temps d'observation encore court (6 mois après la diplomation). Les tendances devront être confirmées et affinées dans les prochaines années pour mieux cerner le positionnement des BUT vis-à-vis d'autres diplômés de niveau bac+3.

## Lexique

CTI : Commission des Titres d'Ingénieur

LMD : Système européen (Licence, Master, Doctorat) permettant d'harmoniser les études supérieures dans les pays d'Europe.

MESR : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles